



INSCRIPTION AUX ACTIVITES - GV ESTRABLIN – DE MARS A JUIN 2022

Création : Si renouvellement n° de licence : Si licence extérieure N° :

NOM - PRENOM :	Date de naissance :
Adresse :	
E-mail (*) :	Téléphone :
Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence :	Tél. :

(*) La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée. (Ne sera pas diffusée en dehors de la FFEPGV)

Les TARIFS sont ANNUELS ET LES COURS DURENT 1 H SAUF MENTIONS SPECIALES

Licence : 27,00 € + Adhésion au club : 8 € pour tous les adhérents (ou 10 € si licence extérieure)	Annuels	35 €
GYMNASTIQUE : (pour les 6 cours) :	40 €	
Multigym : lundi 8 h 55 <input type="checkbox"/> Cardio muscu avec haltères : lundi 19 h 30 <input type="checkbox"/> Renforcement musculaire : mardi 18 h 45 <input type="checkbox"/> Stretching : mercredi 19 h 00 <input type="checkbox"/> Cardio : jeudi 19 h 30 <input type="checkbox"/> Tonique : vendredi 10 h 15 <input type="checkbox"/>		
Possibilité de s'inscrire à 1 cours de gym douce le lundi, à préciser :	+ 10 € / cours	
MIX'CARDIO TRAINING : Lundi 18 h 15 <input type="checkbox"/> STEP : Lundi 19 h 30 <input type="checkbox"/> CARDIO DANSE STRETCHING : Mardi 20 h 00 <input type="checkbox"/> AEROBOXE : Jeudi 20 h 30 <input type="checkbox"/>	35 € : 1 cours 55 € : 2 cours 65 € : 3 cours et plus	
GYM TENDANCE PILATES : Lundi : 10 h 00 <input type="checkbox"/> Lundi : 11 h 00 <input type="checkbox"/> Mardi : 19 h 50 <input type="checkbox"/> Mercredi : 9 h 30 <input type="checkbox"/> Mercredi : 10 h 40 <input type="checkbox"/> Mercredi : 20 h 15 <input type="checkbox"/>	40 € : 1 cours 60 € : 2 cours 70 € : 3 cours et plus	
PILATES GYM DOUCE Vendredi 9 h 00 <input type="checkbox"/>		
GYM. DOUCE (3 cours) Lundi : 14 h 15 <input type="checkbox"/> 15 h 30 <input type="checkbox"/> PILATES GYM DOUCE Vendredi : 9 h 00 <input type="checkbox"/>	40 €	
Possibilité de s'inscrire à 1 cours de gymnastique, à préciser :	+ 10 € / cours	
QI-GONG : cours d'1 h 30 Mardi : 9 h 30 à 11 h 00 <input type="checkbox"/>	40 €	
YOGA : Jeudi : 16 h 30 à 17 h 30 <input type="checkbox"/>	35 €	
YOGA + QI GONG	65 €	
BIEN VIEILLIR (équilibre-mémoire) GEM Lundi : 10 h 15 : intensité + <input type="checkbox"/> Vendredi : 10 h 15 : intensité modérée <input type="checkbox"/>	30 € : 1 cours 40 € : 2 cours + 10 € / cours	
Possibilité de s'inscrire à 1 cours de gym douce le lundi, à préciser :		
ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES (APA) Mercredi : 10 h 30 à 11 h 30 <input type="checkbox"/>	35 € l'année 30 € le trimestre	
DANSES DE SALON : Vendredi : 15 h 00 à 16 h 30 <input type="checkbox"/> cours d'1 h 30	40 €	
MARCHE ACTIVE « Sport Santé » : Vendredi : 9 h 00 <input type="checkbox"/> Mutualisation avec la GV de Vienne : <input type="checkbox"/>	25 € : 1 cours + 15 € 1 cours	
MARCHE NORDIQUE (cours d'1h30) Samedi : 10 h 00 <input type="checkbox"/> Mutualisation avec la GV de Vienne : <input type="checkbox"/>	45 € : 1 cours + 20 € 1 cours	
RANDONNEE DOUCE : environ 1 fois par mois - vendredi après-midi	½ journée : 4 € 1 sortie : 5 € 5 sorties : 15 € 10 sorties : 20 €	
RANDONNEE : environ 1 fois par mois – le dimanche (ou le samedi) à la journée Si non licencié à la GV <input type="checkbox"/> : licence + adhésion club : 30 €		
AQUA-GYM / NATATION : piscine de Villette de Vienne Lundi : Aquagym : 18 h 45 à 19 h 30 <input type="checkbox"/> Aquagym/Natation : 19 h 30 à 20 h 15 <input type="checkbox"/> Jeudi 11 h 05 à 11 h 55 <input type="checkbox"/> Vendredi : Aquagym : 11 h 05 à 11 h 50 <input type="checkbox"/> Aquagym/Natation : 20 h 30 à 21 h 15 <input type="checkbox"/>	Tarif annuel 140 € : 1 cours 200 € : 2 cours 85 € : 1 fois/quinzaine	Tarifs à voir et à régler directement GV Serpaize
Assurance complémentaire facultative : IA Sport	10,00 €	
	TOTAL	



Conditions d'adhésion - Remise de votre inscription DE MARS A JUIN 2022

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques.

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un **dossier d'inscription complet** :

- Fiche d'inscription recto, verso complétée et signée
- Paiement de la cotisation
- Certificat médical ou attestation « questionnaire de santé ». Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire lors de la prise de licence puis tous les trois ans au moment de son renouvellement. Entre les périodes triennales, le licencié remet l'attestation « questionnaire de santé ».
- Pour l'APA : certificat médical obligatoire de non-contre-indication

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022. Le licencié a la possibilité, pour un montant de 10 euros, de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2021/2022.

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Modalités de règlement et paiement

- Moins de 18 ans au 1er septembre 2021 - licence : **moins 5 €**
- De 14 à 16 ans : **moins 10 €** sur l'inscription du parent ou du représentant légal, fournir une autorisation parentale
- **Etudiants, apprentis, autres cas : 50 %** sur le prix des activités, sur justificatif et en accord avec le bureau
- **Moins 30 €** avec la carte PASS'REGION N°

COTISATION TOTALE DUE :	€
--------------------------------	----------

- En espèces**
- Virement bancaire de la totalité** : Crédit Mutuel : GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – ESTRABLIN
IBAN : FR76 1027 8072 1200 0213 5780 184 BIC : CMCIFR2A - préciser le nom de l'adhérent :
- 1 chèque** du montant total, encaissement après le 30 mars 2022
- 2 chèques** (maxi) : à l'ordre de la GV Estrablin remis : Chèque 1 :au 31 mars 2022
Chèque 2 : au 30 avril 2022
- Noter le nom de l'adhérent** au dos des chèques si différent de l'émetteur du chèque.
- Nécessité d'une attestation de paiement**
- Les chèques CE, Vacances, Sport ANCV, Carte PASS'REGION sont à remettre **AVANT LE 20 DECEMBRE** à l'association pour leur remboursement

Remettre le dossier d'inscription avec le paiement dans la boîte à lettre de la GV (devant la salle festive) ou l'envoyer par courrier et, **si vous n'avez pas d'adresse e-mail**, joindre 2 enveloppes timbrées à votre adresse

J'autorise la publication éventuelle de mon image dans le cadre des activités de la GV : oui non

Les **règlements de l'association** sont disponibles sur notre site internet, j'en ai pris connaissance et les accepte sans réserve.

Date : **Signature obligatoire** :